

gouvernement émettra cette année quelque 78.5 millions de chèques, qui seront expédiés par divers organismes et ministères du gouvernement.

Sur ce total de 78.5 millions, environ 53.5 millions se classent sous trois rubriques. Il y a, par exemple les allocations familiales, les paiements de la sécurité de la vieillesse, l'assistance familiale, et le reste. Donc sur un total de 78.5 millions de chèques émis, 53.5 millions visent des programmes d'assistance sociale.

Je tiens à ajouter que, dans le cadre de nos consultations actuelles, amorcées bien avant que je n'assume la direction du ministère et qui sont maintenant accélérées, étant donné nos projets à cet égard, nous avons établi un service central des déplacements qui, de l'aveu de tous et comme j'ai pu le constater moi-même depuis le peu de temps que je m'occupe de ce ministère, s'est révélé très utile et très avantageux. Ce service où sont assurés tous les besoins des ministères fédéraux en matière de déplacements et autres questions connexes fonctionne très bien.

Nous avons aussi établi le service d'information de la direction de la flotte de véhicules. Sous ce rapport—j'imagine que cela va intéresser les députés—nous avons entrepris cette année un programme d'achat de véhicules consolidé, c'est-à-dire, que nous allons suivre une politique de contrats d'ensemble, qui nous donnera la chance de profiter au maximum de nos achats quant au prix, à la qualité, etc. Sauf pour les Affaires extérieures, où se posent une variété de problèmes spéciaux, du fait que les véhicules sont exportés à l'étranger et que nous n'avons pas encore réglé tous les détails s'y rattachant, nous achetons maintenant tous les véhicules destinés aux ministères civils.

Voilà en gros, certaines des améliorations en voie de réalisation. La seule autre question que je voudrais mentionner tout spécialement a trait au département de l'imprimerie et des impressions publiques. Comme les députés le savent—et je suppose qu'il s'agit de l'une de ces activités que nous connaissons le mieux—l'Imprimerie nationale est responsable de la publication des statuts ainsi que de la préparation et de la publication d'innombrables documents—en fait, les députés ont parfois le sentiment qu'il y en a trop—qu'exigent les activités générales du gouvernement et celles de la Chambre des communes.

En outre l'Imprimeur de la Reine est spécialement chargé de fournir des conseils et une aide compétente sur la façon la meilleure, la plus efficace et la plus économique de produire les divers documents gouvernementaux et autres publications. Les députés seront peut-être heureux d'apprendre qu'en une année, l'Imprimerie du gouvernement produit plusieurs milliers de documents; évidemment, le chiffre varie avec les années. Je voudrais signaler tout spécialement, monsieur le président, l'augmentation au cours de l'année du centenaire; comme vous le savez, des publications spéciales qui ont paru alors sont maintenant connues dans le monde entier. En fait, un de ces ouvrages, *The Book of the Land*, a gagné un prix international.

Par suite de cette activité, monsieur le président, grâce surtout à l'année du centenaire, les ventes de divers documents ont augmenté de 47 p. 100 l'an dernier, sur l'ensemble de la production disponible de l'Imprimeur de la Reine. D'ordinaire, la hausse annuelle des ventes est d'environ 10 p. 100.

Nous nous consacrons aussi à ouvrir des magasins, du moins dans chacune des régions importantes du Canada. Ces centres sont pourvus de comptoirs de vente permettant aux parties intéressées d'obtenir toutes les publications officielles qu'elles désirent. Ces librairies ont en général bien servi leur clientèle, et d'après les témoignages que nous recevons elles rendent un service très appréciable.

• (3.50 p.m.)

Un dernier point avant de conclure au sujet des approvisionnements. Nous sommes aussi chargés d'unifier l'achat et l'entreposage des fournitures dont le ministère a besoin. Il s'agit d'une politique d'achats collectifs. Nous étudions présentement, pour la région de la capitale, un projet d'entrepôt central, qui répondrait à tous les besoins communs des ministères et leur fournirait directement les approvisionnements. Nous ne pouvons attribuer à l'embryon actuel qu'environ 10 p. 100 de l'efficacité qu'il devrait avoir en définitive, mais déjà nous sommes assurés de réelles économies. Par exemple, suivant l'appréciation la plus exacte que j'aie obtenue, et qui date d'aujourd'hui, si nous adoptons pour la région de la capitale l'idée des achats collectifs et de l'entreposage central, nous économiserons probablement quelque 3 millions de